

Les élèves de CP et de CE1 passent cette semaine leurs évaluations

Paris, 16 sept. 2018 (AFP) -

Plus de 1,6 million d'écoliers de CP et CE1 vont passer à partir de lundi une série d'évaluations en français et mathématiques, les mêmes dans chaque école, afin que les enseignants puissent mieux accompagner leurs élèves.

Les syndicats de profs, eux, sont très critiques.

Près de 840.000 élèves de CP, autant en CE1, sont concernés par ce dispositif, annoncé précédemment par le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer.

Les CP passeront des tests de français (deux séances de 20 minutes) et de mathématiques (une séance de 20 minutes). Une nouvelle batterie d'évaluations se déroulera en début d'année calendaire. Les CE1, eux, ne passeront des tests qu'en septembre. Dans la plupart des établissements, les élèves répondront sur un cahier.

Ces tests, conçus par des agences du ministère, sont les mêmes dans toutes les écoles. Ils ont été pensés "dans un esprit de bienveillance" et "sont pleinement adaptés aux élèves qui entrent en CP et CE1", selon la rue de Grenelle.

Leur objectif? Il "n'est pas de classer les enfants" ou "d'établir des moyennes de classe" mais "de connaître les compétences de chaque élève". Le professeur pourra "ainsi mieux adapter son enseignement" et "mieux accompagner les élèves vers la réussite".

Une initiative qui, au mieux, agace les syndicats enseignants, au pire, suscite de vertes critiques. Le Snuipp-FSU, première organisation chez les instits, qui a consulté les évaluations, les qualifie de "très inquiétantes" car "inadaptées".

Ces exercices - que le syndicat a mis en ligne sur son site - "ne respectent pas les apprentissages réels des élèves issus des programmes de maternelle" et "placeront artificiellement la majorité d'entre eux en situation d'échec et de stress important".

Autre critique: elles sont inutiles. Car les enseignants font de toute façon "passer des évaluations diagnostiques en début d'année", note le Sgen-CFDT, autre syndicat.

Le Snuipp-FSU propose aux professeurs de "reprendre la main sur ces évaluations, de ne pas les faire passer dans l'immédiat, d'en sélectionner les items qu'elles jugent utiles à leurs élèves et de ne pas en saisir les réponses".

Les maîtres et maîtresses doivent en effet saisir les réponses sur un portail en ligne. L'interprétation ne sera pas menée localement, mais de manière automatisée et centralisée par un logiciel.

Le prof recevra ensuite le profil de chaque élève (acquis et besoins) et celui de sa classe, le directeur le profil de son établissement et l'inspecteur d'académie celui des écoles de sa circonscription.

Xavier Darcos, ministre de l'Éducation sous Nicolas Sarkozy, avait introduit des évaluations nationales pour les élèves de CE1 et CM2 à partir de 2009. Un dispositif abandonné en 2013 par Vincent Peillon, sous François Hollande, qui critiquait leur fiabilité.

fmp/spe/sd

Afp le 16 sept. 18 à 07 00.